



DISCOURS DU PRÉSIDENT JOURNÉE DES ASSUREURS

Date 20 juin 2025
Lieu Circle Convention Center, aéroport de Zurich
Événement Journée des assureurs 2025
De Stefan Mäder, président de l'Association Suisse d'Assurances ASA

Seul le texte prononcé fait foi.

L'ASA fête ses 125 ans: sécurité et responsabilité au fil du temps

**Madame la secrétaire d'État,
Madame la conseillère aux États, Monsieur le conseiller aux États,
Madame la conseillère nationale, Monsieur le conseiller national,
Mesdames et messieurs les délégués des compagnies membres de l'ASA,
Mesdames et messieurs des mondes politique, économique et scientifique ainsi que de l'administration,
Mesdames et messieurs les journalistes,
Chères et chers collègues,**

Blatten est dans tous les esprits, que nous le voulions ou non. L'après-midi du 28 mai 2025, un grave éboulement s'est produit dans le Lötschental, détruisant tout sur son passage et provoquant également des inondations. Un village entier a alors été rayé de la carte.

L'avalanche de roches a non seulement provoqué des dégâts matériels considérables dans la vallée, mais elle a par malheur également coûté la vie à une personne. L'Association Suisse d'Assurances, dont nous commémorons aujourd'hui le 125^e anniversaire dans ce lieu magnifique, a rapidement estimé à plusieurs centaines de millions de francs les dommages aux bâtiments, aux inventaires du ménage et aux biens meubles assurés.

Trois semaines après la catastrophe, nous sommes désormais en mesure de présenter des chiffres plus précis. Le Pool pour les dommages naturels a chiffré les dégâts à quelque 320 millions de francs. Dont 260 millions de francs environ portent sur des dommages causés aux bâtiments et à leur contenu. Les 60 autres millions de francs indemnisés par les assureurs privés viennent compenser des pertes d'exploitation et rembourser des véhicules à moteur. Ces prestations sont dues au titre d'assurances complémentaires, elles ne relèvent pas de l'assurance définie par la loi en cas de dommages causés par les forces de la nature et ne peuvent donc pas être compensées par le Pool pour les dommages naturels.

C'est beaucoup d'argent, mesdames et messieurs, mais ce sont surtout beaucoup de larmes. Les assureurs privés ont promis une aide rapide et sans formalités administratives à la population sinistrée de Blatten. À cette fin, la plupart n'exigent pas des victimes qu'elles leur fournissent des justificatifs détaillés des dommages subis.

Avec un taux de pénétration de l'assurance en cas de dommages naturels largement supérieur à 90 pour cent, la Suisse compte parmi les pays les mieux assurés au monde. L'assurance privée des dommages causés par les forces de la nature s'y appuie sur un système unique en son genre, régi par la loi et reposant sur le principe de la double solidarité. Cette solidarité entre assurés et assureurs garantit des primes abordables pour les assurés et des indemnisations dans les limites du raisonnable pour les assureurs.

Être dans l'adversité aux côtés des personnes et des entreprises assurées, telle est notre promesse et notre raison d'être depuis 200 ans. En qualité d'association, nous savons depuis 125 ans à quel point il est important d'œuvrer ensemble à l'instauration de bonnes conditions d'exercice pour notre secteur, et par ricochet pour l'économie.

Le 14 décembre 1900, dans une Suisse encore jeune, des personnalités visionnaires du secteur de l'assurance se sont réunies au buffet de la gare d'Olten pour fonder une association regroupant des compagnies d'assurances suisses. Pays essentiellement agricole à l'origine, la Suisse avait évolué en une nation industrielle et, avec l'industrialisation, le besoin de couvrir des risques allait alors crescendo. À l'époque, une chose était claire déjà: pas de progrès économique sans sécurité. Et cette sécurité doit être plus qu'un simple sentiment: elle implique un climat de confiance, des règles bien définies et des partenaires fiables.

Ce qui a alors commencé à petite échelle s'est transformé en une *success story* impressionnante. Aujourd'hui, l'ASA compte près de 70 compagnies membres. Des entreprises qui peuvent non seulement se prévaloir d'une histoire riche, parfois longue de plus de 200 ans, mais qui sont également devenues des acteurs majeurs dans un monde globalisé.

Des étapes cruciales ont jalonné cette évolution, comme la création des sociétés suisses d'assurance contre les accidents dans les années 1870, en réaction aux premières lois sur la responsabilité civile des fabricants, ainsi que l'engagement croissant du secteur dans la constitution d'un État moderne doté d'un régime de sécurité sociale.

L'évolution de notre secteur reflète l'histoire de la Suisse moderne:

- d'un petit marché intérieur confronté à une forte concurrence étrangère à l'un des pays les mieux assurés au monde;
- de la couverture du transport de marchandises et des usines au XIX^e siècle à celle de la prévoyance vieillesse, de la santé et des nouveaux risques mondiaux au XXI^e siècle;

- après des débuts marqués par un certain protectionnisme, la déréglementation et un esprit d'ouverture ont donné naissance à un marché aujourd'hui libre et fortement orienté à l'international, où les compagnies suisses affirment leur suprématie.

Et, comme je l'ai déjà mentionné, les assureurs ont également fait œuvre de pionniers en matière de catastrophes naturelles avec la création en 1937 du Pool pour les dommages causés par les forces de la nature, instance unique en son genre à l'échelle mondiale. À l'initiative du secteur privé, ce mécanisme de compensation au sein d'un collectif repose sur la solidarité et constitue aujourd'hui encore un pilier essentiel de la gestion des dommages majeurs provoqués par des intempéries dont l'efficacité n'est plus à démontrer.

Enfin, le secteur de l'assurance a joué un rôle actif dans la mise en place des assurances sociales suisses: dès la promulgation de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP) en 1985, il a assumé un rôle capital dans le deuxième pilier, avant d'œuvrer également à la promotion de la prévoyance privée (troisième pilier) à partir des années 1990. De nos jours, ces deux piliers continuent de contribuer de manière décisive à alléger la charge de l'AVS et, par conséquent, celle de l'État.

Depuis toujours, les assurances se sont avérées un pilier fiable pour les acteurs économiques et la société.

Elles contribuent à la résilience, instaurent un climat de confiance, permettent l'innovation et la croissance, car elles supportent des risques et alimentent ainsi le sentiment de sécurité.

Il est donc logique que le secteur de l'assurance en Suisse assume non seulement une responsabilité économique, mais aussi une responsabilité sociale. Et il est tout aussi logique que nous nous posions aujourd'hui la question suivante:

Qu'entend-on par sécurité aujourd'hui, 125 ans après la création de notre association?

Comment pouvons-nous préserver et développer cette sécurité dans un monde de plus en plus incertain, volatile et complexe?

La sécurité – nous y avons longuement réfléchi ces derniers mois – est plus qu'un sentiment, comme l'exprime la maxime choisie pour notre anniversaire. La sécurité est une combinaison de sensations subjectives, d'évaluations objectives des risques et de conditions d'exercice aux reins solides.

En ces temps de tensions géopolitiques, de bouleversements technologiques et d'incertitudes sociales, nous devons repenser la sécurité. Non pas comme un état où plus aucun risque ne serait à craindre, mais comme la capacité à gérer intelligemment les risques, à assumer nos responsabilités et à garantir la stabilité sans devoir freiner l'innovation ni étouffer la liberté.

Préserver la sécurité signifie également renforcer le rôle du marché, car la sécurité a un marché. Et nous comptons parmi les principaux acteurs de ce marché.

Or, ce qui m'inquiète, c'est un phénomène insidieux de nationalisation. De plus en plus de prestataires publics ou semi-publics proposant de la sécurité ou de l'énergie excèdent les limites de leur monopole d'origine. Cela fausse la concurrence, contrevient au principe d'équité et, sur le long terme, met également à mal des solutions éprouvées du secteur privé.

Cela m'amène au rôle du secteur de l'assurance.

Le rôle du secteur de l'assurance

Mesdames et messieurs,

Lorsque nous examinons aujourd'hui à Zurich-Kloten les performances du secteur de l'assurance, nous pouvons constater avec fierté qu'il est garant d'une grande stabilité financière, non seulement dans son propre intérêt, mais aussi dans celui de toute la société.

Nous apportons de la sécurité tant aux particuliers qu'à l'ensemble des acteurs économiques.

Nos compagnies ne pensent pas en termes de résultats trimestriels ni de tendances à court terme, mais s'inscrivent dans une perspective longue durée, sur plusieurs générations. Elles s'appuient sur des cultures d'entreprise éprouvées, reposant sur la fiabilité, la responsabilité et une gestion durable.

Cette force, nous la devons aussi à des conditions d'exercice favorables ainsi qu'à une réglementation mesurée qui tient compte de la diversité du secteur financier. Et à notre ligne de conduite, à savoir miser sur la responsabilité individuelle plutôt que sur l'intervention de l'État.

En qualité de secteur de l'assurance, nous assumons nos responsabilités, et ce, pas uniquement en cas de sinistre. Nous investissons en amont dans la prévention et appréhendons frontalement les nouveaux risques majeurs inhérents à notre époque, notamment ceux liés au cyberspace où, conjointement avec nos partenaires, nous encourageons la prise de mesures préventives et développons les innovations de demain.

Par ailleurs, nous jouons un rôle capital en matière de prévoyance vieillesse, tant dans le deuxième pilier avec la prévoyance professionnelle que dans le troisième pilier avec la prévoyance privée. Les caisses de pension suisses gèrent un patrimoine de quelque 1300 milliards de francs; investi sur le long terme, ce capital contribue ainsi également au renforcement de l'économie réelle. Près de la moitié des contribuables ont recours au pilier 3a et acquittent 13 milliards de francs de cotisations annuelles environ. Un signe, s'il en fallait, de la confiance indubitable qu'inspirent les différentes formes de prévoyance privée.

Tous ces services allègent profondément la charge de l'État. C'est ce qui nous rend uniques. Au regard de l'évolution démographique justement, cette responsabilité est plus importante que jamais.

Tout cela illustre bel et bien le fait que la sécurité est plus qu'un sentiment. Elle découle de notre sens des responsabilités, de notre vision prospective et de notre capacité d'action. Et aussi de la confiance que les clientes et les clients nous accordent. Elle est le résultat d'entreprises prêtes à prendre des risques – pour les individus, pour l'économie, pour notre société.

Or, le monde bouge. La situation géopolitique se caractérise par une plus grande instabilité, et les bouleversements économiques sont clairement perceptibles, qu'il s'agisse du durcissement des politiques douanières, de l'interruption des chaînes d'approvisionnement ou du renversement des alliances commerciales. Les dernières mesures douanières américaines illustrent parfaitement ce phénomène: si les règles du jeu de l'économie mondiale changent, les risques que nous assurons s'en trouvent également modifiés. Dès lors, nous entrons dans de nouvelles dimensions, tant géographiques, économiques que politiques.

La situation en termes de sécurité est globalement devenue plus complexe. Nous devons aujourd'hui faire une distinction plus précise entre la sécurité physique, par exemple dans le domaine de l'approvisionnement énergétique ou des infrastructures, et la sécurité financière, par exemple dans celui de la prévoyance ou sur le marché des capitaux. Ces évolutions nous concernent directement: elles modifient notre profil de risques et les attentes envers notre secteur.

Nous n'allons pas nous contenter d'un rôle d'observateurs et entendons bien accompagner activement ces changements. Pour que les pouvoirs publics puissent se concentrer sur leurs missions premières, comme la défense et la sécurité physique, ils doivent pouvoir s'appuyer sur les acteurs privés. Cela allège la charge de l'État et contribue au renforcement du système dans son ensemble.

Mesdames et messieurs, comme vous le voyez, les exigences que nous devons satisfaire, en tant que secteur économique, ne sont plus les mêmes qu'avant. Outre le fait que nous naviguons désormais en eaux troubles, certaines évolutions me préoccupent tout particulièrement.

Je m'interroge sur les dérives réglementaires et prudentielles que nous observons ces derniers temps. À la suite de la faillite de CS, des voix se sont élevées pour demander que les assureurs soient soumis aux mêmes règles que les grandes banques. Les évolutions organisationnelles au sein même de la FINMA vont également dans ce sens.

Et ce, alors que notre modèle économique fonctionne de manière fondamentalement différente. Si les banques se concentrent sur les liquidités et les risques à court terme, les assureurs réfléchissent sur le temps long et œuvrent durablement à la stabilisation de l'économie et de la société.

«*One size doesn't fit all*» – telle est et doit être la maxime. Nous avons besoin d'une surveillance adaptée à notre secteur, qui comprenne et respecte les spécificités de l'industrie de l'assurance. D'une surveillance qui ait pleinement conscience du fait que les compagnies d'assurances ne fonctionnent pas comme les établissements bancaires et qu'aucun *insurance run* n'est donc à craindre.

Il s'agit ici de la compréhension institutionnelle du rôle de la réglementation et de celui de la surveillance. La réglementation relève en premier lieu du Parlement, puis, dans un deuxième temps, de l'exécutif par le biais d'ordonnances. La FINMA exerce la surveillance conformément à la législation sur les marchés financiers et peut également réglementer elle-même en adoptant des ordonnances et des circulaires. Si elle agit en toute indépendance dans le cadre de son activité de surveillance, elle est en revanche soumise à la législation sur les marchés financiers pour ce qui est de son activité de réglementation et ne saurait dès lors imposer ses propres règles.

Dans la pratique, nous observons que la FINMA ne cesse d'excéder ses attributions en termes de compétences de réglementation, notamment en adoptant des circulaires qui exercent de facto un effet contraignant ou vont au-delà de la volonté du législateur. Ce qui était initialement conçu comme une aide à l'interprétation se transforme de plus en plus souvent en un ensemble de règles contraignantes, pourtant non soumises au contrôle parlementaire, et ayant un impact direct sur nos activités opérationnelles. Prenons la circulaire sur les risques financiers liés à la nature, par exemple. De grandes phrases sans efficacité aucune. En effet, en notre qualité d'assureurs, nous intégrons déjà depuis des années ce type de risques dans nos tarifs. Cela relève de notre cœur de métier et de notre responsabilité.

De tels égarements illustrent à quel point il est essentiel de préserver une distinction nette entre surveillance et réglementation et soulignent toute la pertinence de notre engagement en faveur d'une approche différenciée et propre au modèle de l'assurance.

C'est pourquoi je le dis sans ambages: nous avons besoin d'une réglementation et d'une surveillance adaptées aux risques, et nous en sommes d'ailleurs tout à fait dignes. Nous avons besoin d'une FINMA qui tienne compte des risques réels, consolide la confiance dans les structures éprouvées et préserve suffisamment de liberté entrepreneuriale pour stimuler l'innovation.

Une solution suisse implique également que nous prenions soin de notre État social, si renommé. Or, la viabilité financière de notre État social est soumise à une pression croissante.

La Suisse a un problème de dépenses, et c'est là qu'il nous faut intervenir. Ce phénomène revêt une importance toute particulière dans le domaine de la prévoyance vieillesse. L'AVS accumule des dettes implicites de plus de 1300 milliards de francs, soit plusieurs fois le budget de la Confédération. Des revendications comme le déplafonnement des rentes pour les couples mariés se traduiraient par un alourdissement des dépenses de l'ordre de plusieurs milliards. Si les effets respectifs de chacune des propositions actuelles étaient additionnés, il en résulterait un relèvement de l'âge de la retraite de quatre ans – sans que cela ne soit dit ouvertement. De telles évolutions déstabiliseraient le système au lieu de le renforcer.

En l'espèce, il ne faut donc pas moins, mais davantage de soutien aux deuxième et troisième piliers. En effet, ils permettent aux individus de prendre eux-mêmes leur prévoyance en main et, ainsi, de soulager le système public. La prévoyance privée ne doit pas perdre de son attrait, ni du fait de restrictions fiscales indirectes, ni en raison d'une redistribution motivée par des considérations d'ordre symbolique.

Les retraits en capital constituent une part légitime de la liberté de choix qu'offre le système de prévoyance. Il ne s'agit ni de les glorifier, ni de les diaboliser. L'essentiel, c'est que ceux qui épargnent pendant des années, voire des décennies, puissent compter sur des règles du jeu stables. Une imposition rétroactive ou unilatérale des retraits sous forme de capital ébranle la confiance dans le système et sape la légitimité de la prévoyance privée dans son ensemble.

Nous sommes clairement opposés à toute augmentation d'impôts qui vide le système de prévoyance de sa substance. Au contraire, nous avons besoin de conditions d'exercice qui permettent de se projeter et garantissent la sécurité financière.

Car la sécurité financière constitue un pilier essentiel de la stabilité sociale. Elle ne résulte pas de mesures court-termistes, mais d'une responsabilité assumée sur le temps long.

Solutions et projections vers demain

Mesdames et messieurs,

Les 125 ans de l'ASA ne sont pas seulement l'occasion de revenir sur le passé, mais aussi d'élargir notre perspective et de réfléchir à demain. Car la sécurité n'est pas un état statique. Elle doit être restaurée en permanence. Elle doit être défendue, améliorée, voire repensée.

Pour nous, en tant que secteur de l'assurance, cela signifie qu'il convient de ne pas réduire la sécurité à sa seule dimension financière. En effet, la simple sécurité économique à elle seule ne suffit pas lorsque les certitudes politiques vacillent, que la polarisation sociale s'accroît ou que les risques écologiques se mondialisent.

C'est pourquoi nous œuvrons à la prise en compte de la sécurité financière dans une acception plus large: comme une contribution à la résilience, à la stabilité et à la cohésion sociale.

Nous encourageons la culture financière et les connaissances en prévoyance, investissons dans la formation et renforçons la sensibilisation aux risques et à leur gestion. Et nous mettons en avant les aspects positifs de notre action, comme partie intégrante de la solution et non comme problème.

Nous tous et toutes ici présents pouvons contribuer à ces solutions. Que ce soit en qualité d'assureurs, d'acteurs politiques, d'acteurs économiques ou encore de représentants de l'administration, nous apportons tous notre pierre à l'édifice. Il nous faut le courage d'agir, la volonté d'écouter, une vision à porter et une certaine ouverture d'esprit. Mais, avant tout, cela implique une chose: le sens des responsabilités.

Et c'est précisément ce que beaucoup d'entre vous, mesdames et messieurs, incarnez concrètement, comme membres des comités, des commissions ou des groupes de travail de l'ASA. Vous partagez votre expertise, vous discutez, vous analysez, vous évaluez. Ce faisant, vous apportez non seulement une contribution essentielle à notre secteur, mais aussi à la Suisse dans son ensemble.

Car notre pays vit du principe de milice. De personnes qui s'engagent. Qui, parallèlement à leur activité professionnelle, sont prêtes à assumer des responsabilités pour la collectivité. Qui font vivre des associations comme la nôtre et enrichissent le système politique de leurs connaissances. Ce travail de milice est un modèle de réussite – et il est plus essentiel que jamais en ces temps incertains.

Au nom de l'association, mais aussi à titre personnel, je tiens à vous remercier, toutes et tous, vous qui vous investissez de cette manière. Votre implication n'a rien d'évidente et mérite d'être reconnue à sa juste valeur.

Un immense merci également au centre opérationnel de l'ASA et à son directeur Urs Arbter. Avec son équipe, il veille à assurer notre visibilité, à fournir un travail efficace et à produire un discours clair. Le centre opérationnel ne se contente pas de démultiplier notre action, il est également mieux organisé que nombre d'institutions comparables, et ce, malgré ou plus précisément grâce à notre structure de milice très marquée. Au cours de l'année écoulée, il a une nouvelle fois démontré son professionnalisme, son esprit constructif et son sens de l'anticipation. Pour cela aussi, un grand merci.

Pour conclure, je vous invite à continuer d'assumer des responsabilités, que ce soit au sein de votre entreprise, de votre environnement ou dans le débat public.

J'apporte également ma contribution en m'engageant, en ma qualité de président de l'ASA, en faveur de conditions d'exercice adaptées aux risques, d'une place économique forte et d'un secteur de l'assurance

responsable et novateur; tout ceci, tant dans le dialogue avec les milieux politiques et les pouvoirs publics qu'avec la société.

En ces temps incertains, seule la conjugaison de nos forces peut apporter la sécurité.

Ce que cela signifie concrètement – et à quel point cette notion de sécurité est multiple – nous allons le découvrir dans la suite du programme: avec des interventions de personnalités du monde médical, du sport, de la politique et du journalisme. Avec un voyage interactif à travers les 125 ans de l'histoire du secteur de l'assurance. Et avec un débat entre de jeunes politiciens qui poursuivront le dialogue sur le monde à construire pour demain.

Je vous remercie de votre confiance, de votre engagement et de votre disposition à vouloir assumer des responsabilités.

Je me réjouis de la poursuite de nos échanges, ici, au «Circle», symbole de la bonne «interconnexion» entre la Suisse et ses voisins proches et lointains.

Merci de votre attention.